

4059

**L.D.C. Aquitaine**S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 301 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agence(s): FR 33 036 001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501

Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4003 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAR

**AVOIR**

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 226D C 069571 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC CHEZ BERNOCO VOLAIL 194 ROUTE DE CAUMONT 82210 SAINT ARROUMEX

00182505

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	15/05/25	N° Fact.	05A960174	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 10/06/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	

FAILL	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX V. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		AVOIR SUR Fact : 05A956270 du 03/05/25 Ref demande client : : Litige : 2265249 T226D vg0706623							
0082	041663	4 CUISSES DE POULET LABEL ROUGE GASCOGNE +300g SOUS VIDE COMPOSEES Colis Manquant (RAQ),	3283440416632	-24	-36,274	K	6,700	-243,04	-6 1

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N°CLIENT	POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
080693	-36,274Kg	-243,04	A 5,50%	-13,37	-256,41 EUR
NOM CLIENT	CONDITIONS GENERALES DE VENTE		TOT HT	TOT TVA	FOLIO
ETABLIS.FOISSAC	1/ Livraison : Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.		-243,04	-13,37	1 / 1
N°FACTURE	2/ Conditions de règlement :				
05A960174	2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison. 2.2 : Aucun escompte ne sera accordé. 2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.				
MONTANT A PAYER	3/ Attribution de compétence :				
-256,41 EUR	Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.				

**PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT**
-35 Kg net
-6 Colis**4/ Réserve de propriété :**
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).